

Audition de Maître Aude VIVES-ALBERTINI, Avocat au Barreau de Paris

TRAVAUX ET AUDITIONS

PUBLIÉE LE 30/09/2014

Saisine liée :

INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES ET PERFORMANCE INDUSTRIELLE GLOBALE : L'EXEMPLE DE L'IMPRESSION 3D

Audition de Maître Aude VIVES-ALBERTINI, Avocat au Barreau de Paris en droit de la propriété intellectuelle et nouvelles technologies, chargée d'enseignement dans le Master 2 « Droit des activités numériques » de l'Université Paris V par la Section des activités économiques du CESE dans le cadre de l'élaboration de son avis intitulé : "Innovations technologiques et performance industrielle globale : le cas de l'impression 3D".

Mme Aude VIVES-ALBERTINI est auteure, avec Mme Caroline LE GOFFIC, de l'article intitulé « L'impression 3D et les droits de propriété intellectuelle », paru dans la revue Propriétés intellectuelles, janvier 2014.